

FEVRIER
2025

Flash info

 Saint-Père
Marc en Poulet

www.ville-saint-pere.fr

facebook @saintperemarcenpoulet



SAINT-PÈRE
marc-en-poulet



salle polyvalente

samedi **22 février 2025**
à 20 h 30

Fest-Noz
des 40 ans de La Parbatte

Landat Moisson **J'AI**
Les Nozilles

Entrée 7 euros - Gratuit moins de 12 ans - Organisation : La Parbatte 06 76 29 44 08

SORTIR À SAINT-PÈRE...



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE 2025 - SALLE BEAUCHET
Spectacle proposé par la municipalité le **dimanche 16 mars 2025 à 17h** à la salle polyvalente de Saint-Père-Marc-en-Poulet.

Embarquez avec **Vincent Spatari** et les musiciens du **Bateau Vivre**, pour une croisière au gré des vents. Ils parcourent le monde et nous rapportent des histoires de femmes et d'hommes aux prises avec l'urgence de vivre libres... Comme un bateau ivre à la dérive, un peu fou, il revient toujours vers nous, le **Bateau Vivre**.

Entrée : 12 euros
Tarif réduit à 8 euros.

Réservez dès à présent vos billets par courriel à l'adresse suivante : spectacles.prospecta@orange.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET

L'enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune sera **ouverte du lundi 3 février au mercredi 5 mars 2025**. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront mis à la disposition du public à la Mairie, aux heures habituelles d'ouverture (du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- > soit sur le registre d'enquête prévu à cet effet ;
- > soit les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : « À l'attention du commissaire enquêteur », Mairie, 6 rue Jean Monnet, 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet,
- > soit via l'adresse électronique suivante, toujours en précisant : « A l'attention du commissaire-enquêteur » : plustaintpere-enquetepublique2025@orange.fr

Pour être prises en compte, les observations devront être déposées entre le lundi 3 février 2025 à 8h30 et le mercredi 5 mars 2025, à 12h30. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations déposées seront consultables par le public.

Monsieur Michel Fromont, commissaire enquêteur recevra le public au **Centre Technique et Urbanisme communal** aux dates suivantes :

- > lundi 3 février 2025 de 8h30 à 12h30 ;
- > vendredi 14 février 2025 de 8h30 à 12h30 ;
- > samedi 22 février 2025 de 8h30 à 12h30 ;
- > mercredi 5 mars 2025 de 8h30 à 12h30.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra également prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique sur le site : <https://www.ville-saint-pere.fr/>.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

«LES RDV MENSUELS». Construction de nichoirs - samedi **8 février**. Rdv à 14h ou 15h30 (durée 1h30) à la salle de l'ancienne école de musique - 3 rue de Beaufort - Parking salle Chateaubriand à Plerguer. Vous souhaitez offrir un abri chaud et douillet aux oiseaux de votre jardin ? Venez apprendre à construire un nichoir fait à partir de matériaux de récupération. En amont de cet atelier, un point sera consacré aux besoins biologiques en fonction des espèces. Inscription obligatoire sur le site de l'agglomération («les rendez-vous de la transition écologique»), places limitées. Animé par **ApiRance** et **Bretagne Vivante** dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité.



ORGANISÉE PAR L'APE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE THEODORE CHALMEL

Braderie Puériculture Des Petits Poulets

Le dimanche 2 mars 2025
De 9H à 17H

0-16 ANS

Salle polyvalente
Saint-Père-Marc-En-Poulet

INSCRIPTION:
apetheodorechalmel@hotmail.com
9€ la table (1m80) Restauration sur place

TRANSPORTS EN COMMUN

«TRANSPORT À MAT DEMANDE»

Le «Transport à MAT Demande» fonctionne tous les jours de **6h à 21h du lundi au vendredi ; de 7h à 21h le samedi et de 10h à 20h le dimanche et les jours fériés.**



> **Accès au service** : pour monter à bord, réservez votre trajet sur l'application mobile **MAT**, le site internet **reseau-mat.fr** ou par téléphone au **02 99 40 19 22** au plus tard **1h avant le déclenchement du service.** Une fois l'horaire confirmé, rendez-vous à l'arrêt de bus choisi.

> **10 arrêts au départ de Saint-Père-Marc-en-Poulet** : La Croix Margaro, Saint-Père Centre, Les Chênes, Le Hervelin, St-Georges, Les Guihéneux, Les Gastines, Le Tertre, Covoiturage Le Fort, La Mare.

> **Déplacements dans les communes périurbaines ou vers l'un des 26 points de connexion créés en zone urbaine** : centre de Saint-Malo (Gare, Hôpital, Clinique) ; cœur des zones d'emploi (ZI Nord, ZI Sud, l'hôpital à St-Malo, Bel Event à Saint-Coulomb, Actipôle à Miniac-Morvan, Folleville à La Fresnais, Ville-ès-Gars à Saint-Méloir-des-ondes...) ; cœur des zones commerciales et de loisirs de l'agglomération (Cap Sud, La Madeleine, Atalante, AquaMalo).

> **Tarifs** identiques à ceux du réseau MAT.

Réservez votre «Transport à MAT Demande» : sur l'application MAT, le site internet **reseau-mat.fr** ou par téléphone au **02 99 40 19 22.**

Plus d'informations auprès de SMA sur <https://www.reseau-mat.fr>

FRANCE SERVICES À ST-PÈRE

FRANCE SERVICES : prochaines permanences à Saint-Père les jeudis 6 et 20 février et les 6 et 20 mars de 9h à 12h.



France Services est un véritable atout pour les habitants.

Un conseiller, pour quoi faire ? L'accompagnement dans toutes vos démarches administratives : déclaration d'impôts, retraite, CAF. Et également dans vos recherches d'informations sur les financements de rénovation d'habitat, etc.

Vous aurez un interlocuteur privilégié. À l'ère de la dématérialisation, ce contact de proximité doit permettre de décomplexifier des tâches pourtant essentielles.

Des interventions à domicile... Une conseillère pourra se rendre à domicile auprès des personnes âgées ou en situation de handicap pour leur faire bénéficier du même service.

Avant tout déplacement en mairie, contactez les médiateurs pour savoir quels documents apporter lors de votre rendez-vous : 02 99 89 61 37 ou par mail : france.services@stmalo-agglomeration.fr

Plus d'informations auprès de SMA, sur <https://www.stmalo-agglomeration.fr/vie-quotidienne/demarches-facilitees/maison-france-services/>

DÉCHETS...



COLLECTES BACS JAUNES : vendredis 7 et 21 février.

ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir. Renseignements au **0 800 801 061** (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr

DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. **06 81 15 80 19.**

CÉLÉBRATIONS

MESSES DU SAMEDI À 18H : 8 février à la Ville-ès-Nonais ; 15 février à Saint-Suliac ; 22 février à Lillemer ; 1^{er} mars à Saint-Guinoux.

MESSES DU DIMANCHE À 10H30 : 9 février à Plerguer ; 16 février à Miniac-Morvan ; 23 février à Saint-Père ; 2 mars à Châteauneuf d'I&V.

CENDRES : mercredi 5 mars à Miniac-Morvan à 18h.

Contact : **02 99 58 41 02** - paroissechateauneufminiac@gmail.com.

MOT DU JARDINIER



« Quand février pleure, avril rit ».

CONCOURS DE DESSIN



REMISE DES LOTS : les enfants qui ont participé au concours de dessin «*Dessine ta boule de Noël*» et qui n'ont pas reçu l'un des premiers prix, peuvent venir chercher leur lot de consolation à la mairie. Un grand BRAVO pour tous vos jolis dessins.

MARAIS NOIR - SAINT-COULBAN

DÉCOUVERTES HIVERNALES : Maëva Georgeault vous propose de venir «*À la découverte des particularités d'une tourbière et de ses milliers d'oiseaux migrateurs*». Au programme : les fonctions de la tourbe avec maquette ; observation et détermination des oiseaux hivernants aux longues vues et jumelles.

Animation gratuite le samedi 15 février 10h - 12h et 14h - 16h à La Boulienne à Saint-Père. (Nombre de places limitées).

Inscription obligatoire par mail : m.georgeault@fdc35.com.

EXPOSITION

PÊCHE ET AQUACULTURE : Venez découvrir l'exposition sur la pêche professionnelle et l'aquaculture sur la Côte d'Émeraude. Jusqu'au 15 février (salle du conseil à la Mairie aux heures d'ouverture des services) vous pourrez voyager au cœur des métiers de la pêche, de la conchyliculture et de l'aquaculture.

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE



CAFÉ / RENCONTRE ENTRE AIDANTS Temps d'échange de 15h à 16h30, salle de la Vallée Verte à St-Méloir-des-ondes. **Mardi 11 février** «S'informer sur les aides» (aides juridiques et financières). Info : **02 99 16 88 76** - coordination@clic-cote-emeraude.fr.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

L'ordre des Avocats au Barreau de St-Malo-Dinan organise des consultations juridiques individuelles et gratuites pour les Péreëns. Prochaines consultations : les **mardis 11 février, 11 mars et 8 avril** (8h30 à 11h) en mairie.

Rdv au **02 99 58 81 06**.

PARCOURS CITOYEN



3 ÉTAPES OBLIGATOIRES :

- 1- L'enseignement de défense (en classe de 3e et 1re).
- 2- Le recensement citoyen à 16 ans sur www.service-public.fr ou à la mairie.
- 3- La Journée Défense et Citoyenneté sur www.majdc.fr.

Parcours obligatoire pour passer les examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et pour les concours (fonction publique, grandes écoles...).

Toute l'information : <https://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete> et à l'accueil de la mairie **02 99 58 81 06** - contact@ville-saint-pere.fr.

ÉCOLE



GRUPE SCOLAIRE THÉODORE CHALMEL

Les inscriptions se font tout au long de l'année. Contactez Mme Dessein la Directrice au **02 99 58 85 42** ou par courriel : ecole.0351612m@ac-rennes.fr et découvrez la vidéo de présentation de l'école sur le site de la commune www.ville-saint-pere.fr.



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

Élisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. **02 99 58 81 06** contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé

Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss.

Ne pas jeter sur la voie publique

